

je voudrais mes sentiments envers notre premier ministre, le ministre des Affaires extérieures et les autres ministres qui ont contribué dans une si large mesure à assurer à notre pays la situation éminente qu'il occupe actuellement dans le conseil des nations. Il est incontestable qu'ils ont acquis un grand prestige aux yeux du monde au cours de l'année la plus active et la plus occupée qu'ait connue le Canada de toute son histoire. Il est en effet heureux que notre nation bénéficie d'une direction aussi assurée au cours de l'époque troublée que nous vivons. La population n'oubliera pas de sitôt la dette de gratitude que nous leur devons pour leur patience, leur hauteur de vue et l'énergie qu'ils ont dépensée sans compter dans l'intérêt de la paix, de la liberté et de la sécurité dans le monde.

Dans ses relations extérieures, le Canada a une politique qui s'inscrit sous trois rubriques. Nous sommes simultanément l'un des membres principaux du grand Commonwealth britannique, de l'OTAN et de l'ONU. La politique que nous partiquons à ce triple titre ne comporte pas, à mon sens, de contradictions obligatoires. En tant que nation nous cherchons, en tout temps, à nous conformer aux plus rigoureux des principes moraux. Nous estimons qu'on ne saurait définir de plusieurs façons le bien et le mal selon les exigences pressantes de situations variées.

Nous nous rendons sans doute compte qu'il se peut que nous ayons à utiliser la force pour nous défendre, mais il reste que le Canada est convaincu qu'il faut trouver un moyen de supprimer le recours à la force en tant qu'instrument de politique internationale. Le monde, pour nous, a une conscience. Nous espérons que des sanctions morales pourront un jour remplacer la force brutale en tant que principe de conduite parmi les nations, comme c'est actuellement le cas parmi les individus. Il est vrai malheureusement que les individus ne se conforment pas toujours à la loi morale et, cela étant, nous avons constitué des polices. Du point de vue international nous estimons qu'il faudrait appliquer le même principe. Selon nous, la force morale de l'opinion mondiale, appuyée par une police vraiment efficace, représente l'espoir le plus authentique de l'humanité pour peu que celle-ci veuille échapper aux grandes guerres. C'est ce qui constitue le fondement de notre politique en ce qui concerne les difficultés qui se sont posées au Moyen-Orient et qui s'y posent toujours.

Les liens les plus anciens et les plus étroits que le Canada ait avec d'autres pays sont ceux qui l'unissent aux autres nations du Commonwealth où notre rôle est sans cesse grandissant. Jamais dans l'histoire du monde il n'a existé un organisme comparable à

celui-ci en vue de l'établissement de la paix, de la liberté, de la justice et de la compréhension mutuelle entre les divers peuples du monde. Les Canadiens ont à l'égard du Commonwealth une profonde loyauté et une confiance inébranlable. Nous nous réjouissons de ce que le chef du Commonwealth soit aussi la Reine du Canada. Nous nous rappelons très bien les paroles du premier ministre actuel de Grande-Bretagne lorsque, dans cette Chambre même, il a appelé notre propre premier ministre "le plus sage des conseillers et le plus loyal des amis".

L'histoire raconte clairement l'évolution du Commonwealth au cours des années. A certains égards, le Commonwealth existe depuis longtemps mais, à d'autres, il est toujours nouveau. Il a prouvé qu'il peut s'adapter aux besoins des temps. Dans l'histoire de l'humanité, c'est la seule association internationale qui ait survécu à deux guerres mondiales et à bien d'autres guerres de moindre importance. Certes, les chefs de l'Empire britannique d'il y a un siècle ou plus reconnaîtraient difficilement le Commonwealth actuel. Les anciens concepts de la domination coloniale, peut-être admissibles en leur temps, ont cédé la place à un Commonwealth des nations qui constitue la plus grande force que le monde ait jamais connue en faveur d'un gouvernement démocratique et éclairé.

Le Statut de Westminster de 1931 a mis l'accent sur l'autonomie et l'indépendance des nations du Commonwealth qui donnent leur allégeance à la Couronne. Cette célèbre loi du Parlement britannique a été l'inspiration de l'autonomie de gouvernement et de la liberté dans le monde. A notre époque, nous reconnaissons tous le brillant groupement des nouveaux membres du Commonwealth qui ont établi ou établissent à l'heure actuelle leurs propres institutions autonomes en prenant comme guide le modèle des parlements à Westminster. C'est en soi une preuve convaincante de l'intégrité des chefs britanniques.

Rien dans les relations du Commonwealth n'oblige un de ses membres à y maintenir son adhésion contre sa volonté. Il doit en être ainsi. Il n'est pas de loyauté plus solide que celle qui est fondée sur la volonté libre. Par conséquent, tous et chacun des membres du Commonwealth doivent viser inlassablement à le préserver intact et à favoriser l'expansion et la compréhension au sein de ses membres. C'est, j'en suis sûr, l'objectif du gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni. C'est, j'en suis sûr également, l'objectif du gouvernement de Sa Majesté au Canada. A notre avis, le Commonwealth doit continuer d'exister, tout le Commonwealth, car aucune de ses parties n'est superflue. Tout le Commonwealth est précieux.